

# patrimoine.

**patrimoine.orient.bzh**  
Archives et patrimoine, ville d'art et d'histoire

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

## [Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Keryado, son histoire](#)
4. [Enclaves lorientaises](#)
5. Manoir de Kerlétu

## Manoir de Kerlétu

---

Le manoir qui a été remanié au fil des années, a toujours été connue comme propriété de la famille du comte de Vitton de Peyruis, famille originaire de Peyruis dans les Alpes de Haute Provence et des côtes du Nord (côtes d'Armor). Cette famille noble est connue en Bretagne depuis 1833 avec le mariage de Charles de Vitton de Peyruis avec Angélique de Marnière de Guer. Le manoir apparaît sur le cadastre de Ploemeur, dressé alors que le comte Augustin de Chazelles est le préfet du département du Morbihan, soit entre 1818 et 1830.

Il aurait pu être construit au temps de la Compagnie des Indes par un Joseph Vitton de Peyruis qui aurait été secrétaire du roi vers 1750 en Provence et en Bretagne mais les documents d'archives manquent.

Le bâtiment situé au bout d'une allée de châtaigniers, est doté d'un corps central flanqué de deux ailes. La façade est assez classique avec des ouvertures symétriques entourées de pierre taillées en granit. Les cuisines sont à l'origine installées en sous-sol alors qu'au premier étage, répartis de part et d'autre de l'entrée, on trouve une chambre, un salon avec plancher en acajou, une salle à manger, un office et un bureau. Les chambres du premier étage sont desservies par un couloir qui longe l'arrière du bâtiment. Le second étage sous les combles, un couloir central permet d'accéder aux chambres, éclairées par des fenêtres aux frontons triangulaires. En 1939, l'édifice est équipé de l'électricité et est chauffé à l'aide de poêles. À l'arrière, une terrasse à balustrade, sur laquelle repose une véranda, donnant sur le jardin à la française. On y trouve des rangées de parterres fleuris, entourés de petites haies de buis mais aussi des cultures sous châssis ainsi qu'une serre. Des allées mènent à l'étang riche en carpes et un ruisseau traversant la propriété indique la frontière entre la commune de Quéven et le lieu-dit de Keryado en Ploemeur.

La Seconde Guerre mondiale est éprouvante pour la propriété. Le 8 décembre 1940, une bombe alliée tombe à seulement 50 mètres du château, blessant alors la vachère Angèle Rousse. Durant l'Occupation, le site est réquisitionné par les Allemands et est occupé par l'unité 11495/692. Alors que Xavier de Vitton a quitté son manoir de la Cardonnière, Noémie de Vitton et ses enfants sont obligés de cohabiter avec l'occupant. Le fils de Xavier de Vitton, nouveau propriétaire depuis 1932, habite au manoir du Ter en 1933 : sa propriété d'abord réquisitionnée pour une unité d'artillerie française en 1939, est aussi investie par les Allemands dès 1940 ; alors qu'il a été fait prisonnier, sa famille a eu 48 heures pour quitter leur domaine des rives du Ter.

Le 15 janvier 1943, suite à un raid aérien des Alliés entre 19h30 et 21h40, une bombe incendiaire laisse le manoir à la proie des flammes. Les combles sont entièrement brûlés mais le rez-de-chaussée et une partie du premier étage sont sauvés par l'occupant grâce à une pompe à incendie. L'édifice perd sa toiture à la Mansard. Durant la Poche de Lorient, au rez-de-chaussée du bâtiment alors à ciel ouvert, l'armée allemande installe une infirmerie. Après la Libération, le bâtiment est restauré par Roger de Vitton de Peyruis (fils). La charpente et la toiture modifiées n'ont plus la forme d'origine et les entourages des fenêtres sont refaits en béton. Les deux ailes du manoir, très endommagées sont reconstruites avec la volonté de respecter le style de la construction d'origine. Les pierres de taille ont été réutilisées pour construire le clocher de l'église Sainte-Thérèse de Keryado.

La propriété abrite également plusieurs fermes. Les locataires payaient leur fermage avec du lait. Ce lait estampillé Laiterie de Kerléto (propriété de la famille de Vitton) est livré dans des bouteilles de 47,5 centilitres sur lesquelles on pouvait lire Lait garanti pur provenant de vaches tuberculines - Laiterie de Kerléto. Le lait produit peut être notamment écoulé à partir du 16 novembre 1939 dans un commerce d'alimentation situé à Lorient au 52 rue de Liège que Roger de Vitton (père) vient d'acquérir.

Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, le comte Roger de Vitton, exploite également une partie de ses terres. Il y produit du blé, des choux et du foin sur 19 hectares à couper à la faux pour un troupeau de 50 vaches. D'ailleurs, le 16 janvier 1939, en tant que président de l'Association des producteurs de choux frisés de la région de Lorient-Vannes, il écrit aux représentants des pouvoirs publics afin que les cultivateurs soient indemnisés après les gelées du 19 décembre 1938 qui ont causées au minimum 80 % de pertes sur les récoltes. Jusqu'à son

décès, il est Président de la Coopérative agricole de la région de Lorient, du syndicat agricole de Keryado, du syndicat des producteurs de lait de la région de Lorient, directeur de la Caisse rurale de Keryado et conseiller à la Banque de France. Également passionné de chevaux, ancien commissaire de la Société des courses de Lorient, il est président du syndicat de cheval de trait morbihannais et vice-président de la Fédération des Sociétés hippiques de Bretagne. Après son décès le 8 juin 1941, son épouse en continue l'exploitation et ainsi fait vivre ses six enfants alors mineurs.

Le 8 décembre 1940, le manoir de Kerléto (écrit château de Kerléto dans le rapport) est visé par un bombardement aérien qui largue quatre bombes explosives (2 de 50 kg et 2 de 100 kg). L'édifice subit alors d'important dégâts et l'attaque des Alliés fait deux blessés graves.

Le domaine de la famille de Vitton n'a plus la superficie qu'il avait avant-guerre. En effet, dès le 17 mai 1942, 18 lots de diverses parcelles de terre dépendant du lotissement du Perroquet-Vert sont mis en vente par la veuve Jeanne d'Aboville, sur licitation judiciaire, au prix de 45 francs le mètre carré. L'adjudication des terrains par vente aux enchères a lieu le 30 juin suivant.

Une seconde partie de ces terres est vendue par les conjoints de Vitton en 1956 pour laisser place au lotissement actuel du Perroquet-Vert. Mais une partie des terres est également réaffectée après expropriation pour permettre d'y installer dès 1946 le centre de Formation Professionnelle Accélérée. Le 1<sup>er</sup> novembre 1987 voit la mise en service du cimetière de Kerléto avec 400 emplacements et une plantation de hêtres et de chênes. Il a été inauguré par Jean-Yves Le Drian et consacré par l'abbé Brohan (curé archiprêtre de la paroisse Saint-Louis) le 24 octobre 1987. Les premières tombes sont celle des frères capucins transférés de l'avenue de la Marne car les locaux et le terrain sont mis en vente.

Le 28 avril 1990, la cuisine centrale de Kerléto, qui a une capacité de 6 000 repas par jour, est inaugurée. Puis ce sera, autour du cimetière, le développement d'une zone industrielle et l'implantation d'une déchetterie municipale.

Jusqu'en 2010, le domaine est resté la propriété de la famille de Vitton. Depuis le 2 juin 2010, l'édifice alors inoccupé depuis plus de cinq ans, est la propriété du traiteur hennebontais Gaëtan Poulain et de sa femme Séverine. Il y ont vu un site idyllique pour y organiser des mariages et séminaires. Il s'agit d'un domaine de quinze hectares avec un étang de 500 m<sup>2</sup>, une longère et une écurie avec son manège. Pour le bâtiment principal, 600 m<sup>2</sup> de plancher à restaurer. Deux mois de travaux pour remettre la bâtisse en état et aux normes d'accueil. L'ancien potager est transformé en parking. Le site est alors renommé Domaine d'Orient. En 2015, le site ferme. En octobre 2020, Gaëtan Poulain annonce un important chantier de rénovation et un souhait de rouvrir en mai 2021. Le chantier qui a commencé en juillet 2020 est prévu pour neuf mois. Il nomme Anne Rétienne en tant que responsable d'exploitation pour accueillir des événements privés (mariages, baptêmes, soirées) ou professionnels (séminaires, formations, sportifs). En référence à son passé de la Compagnie des Indes orientales, le domaine est renommé *Les Cotonnades*. Il prévoit de réaménager au rez-de-chaussée du bâtiment, une grande salle de réception chauffée et climatisée de 200 m<sup>2</sup> avec une verrière et une vue sur le parc de la propriété. Il prévoit également l'aménagement de plusieurs salons attenants. À côté, une dépendance en pierre d'époque est prévue pour abriter six gîtes d'une à quatre personnes et un gîte pour

un couple. Dans la seconde dépendance en pierre qui est une des plus vieilles longère de Lorient, il souhaitait y ouvrir un restaurant à l'horizon septembre 2021, le midi, du lundi au vendredi. Le parking aménagé contiendra 100 places.

*Texte de Jean-François Audo-Noblet*



## **Horaires d'ouverture des Archives**

### **Hôtel Gabriel**

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement, du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.  
02 97 02 23 29 - archives@lorient.bzh**

[Contacter le Patrimoine](#)

[Contacter les Archives municipales](#)

## **Kiosque**



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)
  
- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)  
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)